

Le Premier Ministre



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification



Organisation des Nations Unies
pour l'Alimentation et l'Agriculture

Actes de l'atelier



Valorisation de la grande faune sauvage au Maroc

Avec le soutien du Gouvernement
de la République tchèque



ACTES DE L'ATELIER
SUR LA VALORISATION
DE LA GRANDE FAUNE SAUVAGE
AU MAROC

Maquette et pré-presse *Diwan 3000*

Octobre 2007

Dépôt légal : 2007/3023

Actes de l'atelier

Valorisation de la grande faune sauvage au Maroc

organisé en décembre 2006 dans le cadre
du Projet FAO/GCP/MOR/031/CEH)

« La gestion cynégétique durable
pour une meilleure conservation et valorisation
des ressources naturelles au Maroc »



Sommaire

Allocution du Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification	7
Allocution de M. Habib Halil, Représentant de la FAO au Maroc	11
Allocution de S.E. M ^{me} Eleonora URBANOVA, Ambassadeur de la République tchèque au Royaume du Maroc	13
La grande faune au Maroc : situation actuelle et éléments de stratégie pour une meilleure conservation et valorisation	15
<i>Mustapha Marraha, Chef du Service de la chasse et de la cynégétique, HCEFLCD</i>	
La valorisation de la grande faune marocaine : contexte actuel, atouts, contraintes et propositions	29
<i>My Youssef Alaoui, consultant national Projet FAO GCP/MOR/031/CEH</i>	
La gestion de la faune sauvage en République tchèque	45
<i>Ing. Jaroslav Ruzicka</i>	
L'introduction du mouflon à manchettes en Espagne et sa valorisation par l'exploitation cynégétique	65
<i>My Youssef Alaoui, consultant national</i>	
Recommandations	79

Allocution du Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification

présentée par M. le Secrétaire général du HCEFLCD

Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable de présider aujourd'hui la séance d'ouverture de cet atelier traitant d'un des aspects les plus cruciaux dans la gestion des populations de grande faune sauvage. Il s'agit de la gestion cynégétique durable pour une meilleure conservation et valorisation des ressources naturelles au Maroc.

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier, au nom du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification et en votre nom, le Gouvernement de la République tchèque, la Représentation de la FAO à Rabat et le Siège de la FAO à Rome pour l'intérêt et les efforts qu'ils ont déployés pour la mise en œuvre de ce chantier.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le Maroc est considéré comme l'un des exemples les plus remarquables et représentatifs de l'espace méditerranéen. Cela n'étonne en rien si l'on sait que le Maroc possède près de 3 500 kilomètres de côte marine, deux chaînes de montagnes, des plaines cultivées et de vastes étendues désertiques. Ces composantes sont en grande partie à l'origine de la grande diversité des biotopes et des paysages qui est l'apanage de ce pays, sans oublier l'histoire paléogéographique et paléoclimatique qui a largement façonné la distribution et l'écologie de la faune actuelle.

Ayant été le dernier refuge du lion de l'Atlas (*Panthera leo subsp. leo*), qui a survécu en milieu sauvage jusqu'en 1930, le Maroc abrite encore aujourd'hui un nombre important d'espèces de grande faune dont la quasi-totalité s'est considérablement raréfiée, soit à cause de la disparition complète ou partielle de certains habitats dans des régions entières (chênaies du Rif), soit suite aux dégradations importantes subies par les écosystèmes sylvatiques du Maroc (absence de sous-bois...), soit consécutivement à une pression humaine trop importante (colonisation des terres marginales, occupation de l'espace, concurrence du bétail, chasse...). Les espèces de petite taille ont également connu une évolution similaire de leurs effectifs.

Les espèces d'antilopes ainsi que le mouflon à manchettes n'échappent pas à ce constat. Ils ont subi une forte régression, au point que l'on a assisté à la disparition complète des deux antilopes Oryx et Addax, qui naguère étaient répandues dans l'ensemble des régions présahariennes. La gazelle Dama, qui colonisait les territoires à partir des contreforts du versant sud de l'Anti-Atlas occidental jusqu'au sud du Sahara, n'est plus signalée actuellement dans son aire de répartition. La gazelle de Cuvier a subi, quant à elle, une forte régression depuis les années cinquante, et ce malgré l'interdiction de sa chasse. Elle se maintient actuellement sous forme de très petits groupes se reproduisant rarement. Seule la gazelle Dorcas présente encore des populations viables qui se sont cantonnées dans des régions relativement reculées. Quant au mouflon, s'il est encore présent dans les montagnes du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas, les populations ne sont importantes que dans les enclos et les petites réserves bien gardées.

Face à cette menace et cette fragilité, le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification s'est lancé, depuis le début des années quatre-vingt, dans une politique de conservation et de réhabilitation de la faune sauvage avec la réintroduction d'espèces disparues comme le cerf de Berbérie, l'Addax et l'Oryx et la mise en place de nouvelles réserves pour d'autres espèces encore présentes sur le territoire national mais qui n'étaient représentées que par de petits noyaux. C'était le cas du mouflon à manchettes et des trois espèces de gazelle : Dorcas, Cuvier et Dama Mhorr.

Cette politique a consisté en la mise en place d'un réseau de réserves à travers le territoire national.

La réhabilitation vise, entre autres, à favoriser la valorisation des espèces et des espaces, au bénéfice de l'ensemble des collectivités locales, selon une approche permettant d'assurer l'équilibre nécessaire entre les impératifs sociaux, économiques et environnementaux. Ceci constitue un défi pour les acteurs locaux et interpelle également l'ensemble de la société, à l'échelle nationale et internationale. Ces opérations ont été menées soit dans le cadre des activités ordinaires du HCEFLCD, soit dans le cadre de projets de coopération, notamment avec la GTZ : « Assistance à la gestion des ressources naturelles ».

Actuellement, certaines réserves, et plus particulièrement les réserves clôturées, connaissent une sur-densité. Tel est le thème que le HCEFLCD se propose de soumettre pour examen et appréciation aux participants au présent atelier, en vue de mener une réflexion sur la démarche à suivre dans le cadre de la nouvelle politique de gestion et de valorisation, par la chasse et l'écotourisme, des espèces de la faune sauvage, notamment en ce qui concerne le mouflon à manchettes.

Le choix de cette espèce n'était pas fortuit. Il s'agit d'une espèce emblématique de la faune sauvage marocaine, dont l'existence est devenue

hypothétique en dehors de quelques réserves clôturées et dont la plasticité écologique permet d'aspirer à une meilleure conservation et valorisation.

C'est à ce titre, d'ailleurs, que le Maroc, représenté par le HCEFLCD, a entrepris une coopération étroite avec la République tchèque, réputée pour sa grande expérience en matière de gestion cynégétique de la grande faune, avec l'appui si apprécié de la FAO, pour la mise en place d'un projet-pilote à Tarmilat, dans la région d'Oulmès, province de Khemisset, en vue de la valorisation cynégétique du mouflon à manchettes.

Conscient de l'impact que la valorisation cynégétique de la grande faune pourrait apporter sur le plan socio-économique et en termes de gestion durable des espèces chassables, le HCEFLCD ne cesse de déployer des efforts soutenus en vue d'aboutir à l'organisation et au lancement d'un premier tir sélectif de cette espèce.

Les efforts entrepris sur le terrain ont permis de créer les conditions propices pour l'installation et le développement des populations de mouflons à manchettes permettant de répondre à ces attentes.

C'est pourquoi je tiens, à cette occasion et en votre présence, à renouveler mes remerciements les plus dévoués au Gouvernement tchèque, à Madame l'Ambassadeur de la Tchéquie à Rabat, aux membres de l'équipe des consultants tchèques, à la Représentation de la FAO à Rabat et à tous ceux qui ont contribué à la réussite et au succès de ce projet.

Mesdames et Messieurs,

Tout en vous souhaitant un agréable séjour, notamment aux participants venus de l'étranger, je souhaite un plein succès aux travaux de cet atelier, dont je reste persuadé de la qualité des recommandations auxquelles vous allez pouvoir aboutir au terme de cette journée.